

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**École Cœur-Immaculé-de-Marie**  
**Réunion du 16 novembre 2016, 18h30**

---

**Membres présents :**

**Représentants des parents**

- Mme Claudine Benoit
- Mme Lucie Marcotte
- M. Vincent Morissette
- M. Patrice-Guy Martin
- Mme Stéphanie Gendron

**Direction**

- Mme Isabelle Gaigeard

**Représentante du service de garde**

- Mme Martine Keranguyader

**Représentant des enseignants**

- Mme Ève Ayotte
  - Mme Dina Sergerie
  - Mme Guylaine Bourgault
- 

**1. Mots de bienvenue / Ouverture de l'assemblée**

Début de la rencontre : 18:38

Il y a quorum

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Dina Sergerie l'adoption de l'ordre du jour.

Adoption approuvée par Mme Stéphanie Gendron.

**3. Adoption du PV du 19 octobre 2016**

On souligne quelques coquilles qui seront corrigées.

L'adoption est proposée par M. Patrice Guy Martin et approuvée par Mme Martine Keranguyader

#### **4. Période réservée au public**

Personne ne souhaite participer à la période réservée au public.

#### **5. Pour approbation**

Aucun élément prévu ou ajouté à l'ordre du jour pour approbation.

#### **6. Pour adopter**

##### **a. Changement au calendrier scolaire**

La journée pédagogique du 16 juin doit être déplacé au 9 juin puisque durant la semaine du 12 au 16 juin se porteront les examens de mathématique du ministère au 3<sup>e</sup> cycle et qu'aucune journée pédagogique ne peut être tenue durant cette semaine.

Le changement est proposé par Mme Dina Sergerie et appuyé par Mme Guylaine Bourgault

##### **b. Activité de financement du 24 novembre 2016**

Mme Gaigeard nous informe que des bénévoles tiendront 2 soirées de bricolage pour la confection des cartes de Noël soit le 16 et 18 novembre. La participation des élèves a été déterminée par les professeurs de chaque groupe compte tenu du nombre de places limité.

Mme Gaigeard nous informe que le 24 novembre 2016 durant la remise des bulletins, des élèves de 5<sup>e</sup> année vendront des pâtisseries pour financer un voyage scolaire et les cartes de Noël seront également vendues pour aider au financement des activités scolaires.

Mme Marcotte propose un envoi de courriel pour annoncer les 2 ventes afin que les gens soient informés et prévoit ainsi de la monnaie pour pouvoir participer au financement.

Le tout est proposé par Mme Stéphanie Gendron et appuyé par Mme Ève Ayotte.

##### **c. Vente des billets de hockey**

Un parent de l'école a mis à la disposition de celle-ci une paire de billets de hockey à faire gagner. L'OPP aurait voulu organiser un tirage de ces billets afin d'amasser des fonds pour financer les activités parascolaires. Lors de la dernière réunion du conseil d'établissement, un questionnaire a été soulevé relativement au fonctionnement des tirages en vertu de la régie des jeux et loteries, à savoir si un permis était requis. Claudine Benoit, s'est donc renseigné auprès de la régie qui a indiqué qu'un permis est requis pour tout tirage effectuer. Pour ce faire, une demande doit être présenté à la régie des jeux et loteries en présentant diverses informations dont (la liste ci-dessous n'est pas complète, mais reflète les principaux éléments) :

- i) documents financiers tels que les états financiers de l'organisme
- ii) information relativement à l'imprimeur certifié que l'organisme utilisera pour l'impression des billets
- iii) le nombre de billets qui seront imprimés
- iv) approbation de la commission scolaire pour la tenue du tirage
- v) paiement du permis en fonction d'un % des ventes de billets qui sont prévus

Ces informations ont été communiquées à Mme Gaigeard qui suite à une discussion avec la CSDM a établi qu'il serait plus sage d'effectuer des tirages avec une contribution volontaire de la part des parents. Pour ce faire, tous les enfants doivent être éligibles au tirage peu importe que les parents aient ou non contribué. La CSDM a informé Mme Gaigeard ne pas avoir de politique interne relativement au tirage et à l'octroi de permis, mais que la CSDM ne pourrait donner les informations financières requises par la régie des jeux et loteries pour effectuer la tenue d'un tel tirage.

Suite à ces informations, Claudine Benoit, membre de l'OPP a rédigé une lettre pour le tirage des billets de hockey indiquant qu'un tirage aurait lieu et qu'une contribution volontaire était demandée aux parents pour aider au financement des activités parascolaires. La lettre a été lue aux membres du conseil d'établissement.

Compte tenu des informations divulguées, M. Patrice Guy Martin propose de faire un projet de lettre pour l'envoyer à Mme Dominique Anglade ainsi qu'au directeur général de la régie des jeux et loteries afin de leur expliquer que le processus de délivrance des permis était particulièrement complexe et non profitable pour les institutions scolaires.

La vente des billets de hockey associée à une demande de fonds sous forme de contribution volontaire est proposée par Mme Dina Sergerie et appuyée par M. Vincent Morissette.

## **7. Pour être proposé ou informé**

### **a. Aide aux devoirs**

Mme Gaigeard informe que l'aide aux devoirs débutera la semaine du 20 novembre les lundis - mercredis et jeudis. Elle informe que les enfants en ayant besoin ont été ciblés par les enseignants et la direction. L'aide aux devoirs est prise en charge par le Centre Monseigneur Pigeon. Environ 50 élèves seront aidés par le Centre.

## **b. Parascolaire**

Mme Gaigeard nous parle du projet de proposition du Réseau réussite MTL qui a proposé aux 5 écoles du quartier (DDO, MI, CIM, SJM, NDPS) un financement pour des activités parascolaires. Le budget est pour l'ensemble des écoles et les activités doivent être chapeautées par un organisme reconnu.

Les écoles se sont entendues pour un projet soccer inter-école visant les élèves du 3<sup>e</sup> cycle qui débutera dans la semaine du 23 janvier pour une durée de 20 semaines. Le projet s'effectuera avec les écoles DDO, MI, CIM, SJM. La tenue de l'activité devrait avoir lieu à l'école Honoré-Mercier afin de favoriser une meilleure intégration au secondaire. Il reste à déterminer si les écoles pourront bénéficier de l'accès au gymnase de l'école Honoré Mercier.

Une partie du budget du Réseau réussite MTL, Mme Gaigeard estime entre 1 000\$ et 2 000\$, sera destiné à CIM. L'école a suggéré la tenue d'activités multisports pour les élèves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle ainsi que de l'improvisation pour le 3<sup>e</sup> cycle. Afin de pouvoir réaliser ces activités, une somme entre 1 000\$ et 2 000\$ devra être prise à même le fonds des parents. Ces activités se tiendront sur une durée de 10 semaines et non 20 semaines pouvant ainsi permettre à 2 cohortes d'enfants d'y participer. Mme Gaigeard indique que les enfants choisis feront l'objet d'un tirage au sort.

## **8. Informations**

### **a. Mot de la direction**

Mme Gaigeard indique que les bulletins auront lieu la semaine prochaine.

Mme Gaigeard nous informe finalement que le don de la Caisse populaire effectué normalement chaque année n'aura pas lieu cette année.

Mme Gaigeard nous informe que relativement au suivi des coûts pour le projet cour d'école, le dossier devrait être fermé bientôt sans aucun déficit ou surplus. Apparemment, la facture de coût supplémentaire qui s'était ajoutée durant l'été est réellement une facture du projet qui n'avait pas été imputée.

### **b. Mot de la présidente**

Mme Lucie Marcotte nous informe qu'un projet ose entreprendre est mis de l'avant afin que les écoles participent au concours québécois entrepreneuriat. Si un membre du corps enseignant est

intéressé par un projet d'entrepreneuriat avec ses élèves ils peuvent se renseigner sur ce concours.

Mme Lucie Marcotte indique que le rapport sur l'état des besoins de l'éducation 2014-2016 est sorti. Le rapport vise à évaluer l'état de l'éducation sous un angle de justice et équité. On constate qu'avec l'approche clientèle dans notre réseau scolaire et qu'en tenant compte que les écoles privées sont hautement subventionnées, il en résulte plutôt une inégalité scolaire. On souligne la difficulté de l'accès au DEP, puisqu'à l'extérieur des centres urbains, les écoles DEP ne sont pas adjacentes aux écoles secondaires et que plusieurs programmes nécessitent un diplôme de secondaire 4 ou 5.

**c. Mot du personnel**

Aucun mot

**d. Mot du service de garde**

Le défi « active tes pieds » s'est rendu à 9839 km, le service de garde a donc dépassé les 6000km qui était l'objectif. La liste des gagnants n'est pas encore sortie.

Les lettres de levée de fonds via des dîners pizzas ont été envoyées le 16 novembre et la répartition du profit sera établie en fonction du profit effectué.

**e. Mot de l'OPP**

Claudine Benoit, informe que le 16 novembre a eu lieu la première activité de cartes de Noël qui a été une réussite.

À titre indicatif, Mme Martine Keranguyader informe l'OPP que l'école Notre-Dame de la garde organise une vente de sapin de Noël.

**f. Mot du CPR et du CPP**

M Patrice Guy Martin informe que la dernière rencontre portait sur les élections et qu'il y a eu un scandale sur la liste des membres du CP qui aurait été distribué afin d'influencer le vote des élections du CP (comité sur la gouvernance électorale et l'éthique).

M. Patrice Guy Martin informe que le PTRDI (plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2017-2020 de la CSDM) est à présenter par les écoles au CÉ. Mme Gaigeard informe que ce plan est à présenter si les écoles en ont besoin, ce qui n'est pas le cas de CIM.

## **Varia**

M. Patrice Guy Martin demande à savoir si le portail permet d'avoir accès aux bulletins des enfants. Mme Gaigeard indique que non.

### **9. Levée de l'assemblée**

Mme Lucie Marcotte propose la levée de la séance.

Levée d'assemblée à 20h11.

---

Isabelle Gaigeard,  
Directrice

---

Lucie Marcotte,  
Présidente du CÉ